

Le brevet couvrant Plumpy'nut[®] désormais accessible sur Internet

Octobre 2010



- Une gestion ouverte des brevets au profit des pays du Sud :
le mécanisme de l'Accord d'usage en ligne p 2
- L'IRD demain, une double fonction pour répondre aux défis de la
recherche pour le développement p 4
- Malnutrition, entre carences et excès p 5
- Une valorisation de la recherche « socialement responsable » p 6
- Nutriset, l'autonomie nutritionnelle pour tous p 7
- Innovation et savoir-faire au cœur d'un projet d'entreprise p 8
- PlumpyField : un réseau pour l'autonomie nutritionnelle p 9
- De la nécessité d'innover dans de nouveaux systèmes de distribution. p 10
- Trois questions à Michel Lescanne, Président et fondateur de Nutriset p 11
- Trois questions à Michel Laurent, Président de l'IRD p 12

Une gestion ouverte des brevets au profit des pays du Sud : le mécanisme de l'Accord d'usage en ligne

UN OBJECTIF : RENFORCER L'AUTONOMIE NUTRITIONNELLE

L'« Accord d'usage de brevets » accessible sur Internet s'inscrit dans la continuité de la politique menée jusqu'à aujourd'hui par Nutriset et l'IRD, qui vise à utiliser les brevets comme un outil au service du développement.

Aider les pays confrontés au fléau de la malnutrition à construire leur propre autonomie nutritionnelle, c'est-à-dire à augmenter leur indépendance dans la gestion des crises par une réponse nationale, est la stratégie menée par Nutriset et l'IRD depuis de nombreuses années. Cette stratégie a fait ses preuves comme peuvent en témoigner le Niger ou l'Éthiopie.

Dès lors, Nutriset et l'Institut de recherche pour le développement font le choix délibéré de privilégier les pays du Sud. Faciliter l'accès à des Accords de brevets via Internet entre dans cette stratégie.

OBTENIR UN ACCORD D'USAGE EN LIGNE : MODE D'EMPLOI

Les entreprises, organisations ou associations éligibles qui le souhaitent pourront désormais obtenir de façon simple et rapide, en quelques clics sur Internet, leur Accord d'usage de brevets.

Pour cela, il leur suffit de se connecter à l'adresse <http://www.nutriset.fr/accordusage>, de créer leur compte, de prendre connaissance des termes de l'Accord, puis de renseigner les informations nécessaires pour générer leur Accord d'usage (raison sociale, coordonnées, contact, etc.).

Le formulaire comprend également une série d'engagements sous forme de cases à cocher.

Une fois le formulaire complété, les entités éligibles peuvent alors générer directement leur Accord d'usage en cliquant sur le bouton de validation, puis imprimer cet Accord d'usage ou le sauvegarder.

La réception par Nutriset de 2 originaux signés marquera la date d'entrée en vigueur de l'Accord et générera automatiquement une attestation.

QUE PERMET L'ACCORD D'USAGE ?

L'Accord d'usage de brevets est un accord par lequel Nutriset autorise une entreprise ou une organisation à produire, commercialiser et distribuer des produits couverts par les brevets co-détenus par Nutriset et l'IRD.

Ces brevets d'innovation enregistrés à partir de 1997 portent sur un procédé technologique consistant en une méthode de préparation d'un certain type d'aliments prêts à l'emploi pour le traitement ou la prévention de la malnutrition.

L'Accord d'usage porte donc sur le développement de produits similaires, c'est-à-dire utilisant le même procédé technologique et la même méthode de préparation et d'utilisation.

Le bénéficiaire développe ses propres formules et recettes, met en œuvre son propre système qualité, et commercialise ses produits sous ses propres marques.

Le bénéficiaire est alors autorisé à fabriquer ses produits dans son pays, puis à les distribuer ou à les faire transiter dans son pays ainsi que dans tous les pays en développement concernés par cet Accord d'usage et ceux où Nutriset et l'IRD n'ont pas enregistré de brevets.

L'Accord d'usage est *intuitu personae*, non exclusif, non transférable et ne permet pas au bénéficiaire d'autoriser un tiers directement ou indirectement à utiliser les brevets.



DANS QUELS PAYS EST-IL POSSIBLE D'OBTENIR UN ACCORD D'USAGE DE BREVETS ?

Techniquement, seuls les pays dans lesquels Nutriset et IRD ont enregistré leurs brevets peuvent entrer dans le champ d'application. Ce projet visant le soutien aux pays en développement, cet Accord d'usage peut donc être convenu dans les pays suivants :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mauritanie, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo (Brazzaville), Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe.

Le Mozambique et le Niger, jouissant d'Accords préalable avec Nutriset, n'entrent pas dans le champ d'application de cet Accord d'usage.

De même pour les pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas), et d'Amérique du nord (Canada et USA).

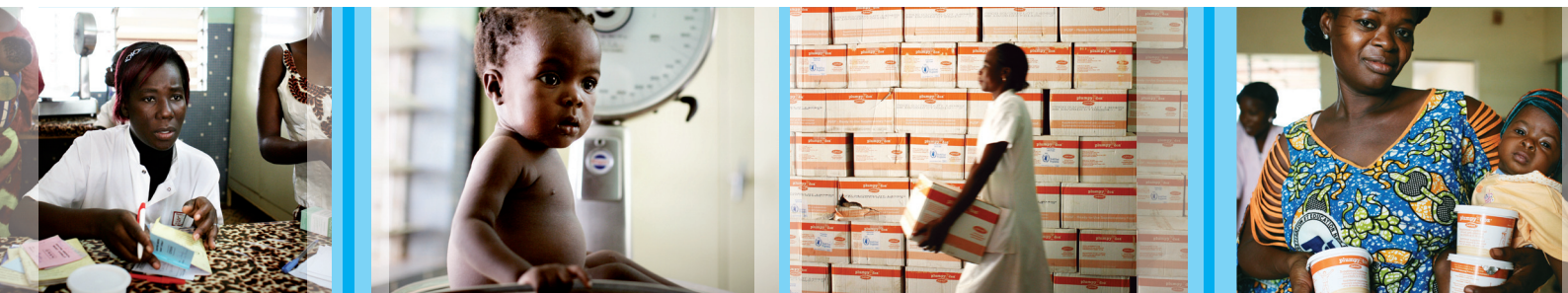
QUI PEUT OBTENIR UN ACCORD D'USAGE DE BREVET ?

Sont éligibles à cet Accord d'usage de brevets les entités répondant au minimum aux trois conditions suivantes :

- être une société à caractère privé ou public, à but lucratif ou non-lucratif ; une organisation non gouvernementales (ONG) ; ou encore une association ;
- être une entité « réelle et sérieuse », selon l'acception juridique du terme ;
- avoir son site de production et d'activité, son siège social et ses actionnaires principaux (au moins 51 % du capital social) basés dans l'un des pays entrant dans le champ d'application de l'Accord d'usage de brevets.

LES CONTREPARTIES A L'ACCORD D'USAGE DES BREVETS

En dehors des engagements de respect des termes de l'Accord, Nutriset a choisi de ne demander aucune forme de contrepartie. L'IRD, en tant qu'établissement public de recherche, à but non lucratif, invite les signataires à lui reverser 1 % du chiffre d'affaires réalisé par la vente des produits couverts par l'Accord d'usage, pour soutenir et financer ses actions de recherche et de développement.



L'IRD demain, une double fonction pour répondre aux défis de la recherche pour le développement

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est un organisme de recherche original et unique dans le paysage européen de la recherche pour le développement. Etablissement public français à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération, l'IRD a pour vocation de mener des recherches au Sud, pour le Sud et avec le Sud.

UN DISPOSITIF CIBLE AUTOUR DES GRANDS ENJEUX MONDIAUX

Privilégiant l'interdisciplinarité, l'IRD centre ses recherches, depuis plus de 65 ans, sur les relations entre l'homme et son environnement dans les régions tropicales et méditerranéennes. Ses activités de recherche, de formation et d'innovation ont pour objectif de contribuer au développement social, économique et culturel des pays du Sud.

L'IRD rayonne à l'international depuis son siège, à Marseille, et ses deux centres métropolitains (Montpellier et Bondy). Il intervient dans une cinquantaine de pays, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, sur le pourtour méditerranéen et dans l'outre-mer tropical français. L'ensemble de son personnel participe ainsi aux grands chantiers de la recherche déclinés en priorités scientifiques pour le développement : lutte contre la pauvreté, migrations internationales, maladies infectieuses émergentes, changements climatiques et aléas naturels, accès à l'eau, écosystèmes et ressources naturelles.

L'IRD s'inscrit dans une démarche partenariale dynamique avec les communautés scientifiques du Sud dans un souci constant de partage des connaissances et de mutualisation de moyens et des compétences.

UNE FORCE DE MOBILISATION POUR LA RECHERCHE AU SUD

Créée en 2006, l'Agence inter-établissement de recherche pour le développement (AIRD) regroupe les principaux établissements de recherche

et d'enseignement supérieur français impliqués pour le développement des pays du Sud : le CIRAD, le CNRS, la CPU, l'INSERM, l'Institut Pasteur et l'IRD. Sa vocation est de fédérer et mobiliser des moyens en faveur des communautés scientifiques du Sud tout en étant un lieu d'animation de la réflexion sur la recherche pour le développement. Depuis sa création, l'Agence a mobilisé des ressources à hauteur de 18,3 millions d'euros.

Dans le cadre de la réorganisation de l'IRD, la fonction d'Agence sera assurée en son sein par une direction générale déléguée. Composé des six institutions fondatrices et de membres représentant les communautés scientifiques du Sud, le Comité d'orientation de l'Agence a identifié six axes stratégiques : gouvernance et politique publique ; santé ; sécurité alimentaire et nutritionnelle, productions agricoles et aquacoles ; impact du changement climatique et adaptation des sociétés ; énergies pour le Sud ; renforcement des capacités au Sud. Ces priorités sont déclinées en programmes de recherche, définis dans le cadre d'un dialogue institutionnel élargi, ce qui leur confère une légitimité forte au delà des frontières de l'Institut.

Les chiffres clés 2009

- 230 M€ de budget
- 32 M€ de recettes sur conventions et produits valorisés
- 2 208 agents dont 829 chercheurs, 1 040 ingénieurs et techniciens et 339 personnels locaux.
- 38% des agents présents hors métropole dont environ 50% en Afrique et en Méditerranée
- 60 unités de recherche dont 51 unités mixtes
- 1 250 articles référencés dans le Web of sciences et près de 2 500 pour le périmètre UMR
- 41% cosignés avec des partenaires du Sud
- 285 articles en sciences humaines et sociales (données 2008)
- 7 400 heures d'enseignement dispensées dont un tiers dans des pays du Sud
- 816 doctorants encadrés dont 477 originaires du Sud
- 160 bourses attribuées à des scientifiques du Sud dont 129 pour des thèses
- 25 Jeunes Equipes Associés soutenues
- Une centaine de brevets



Malnutrition, entre carences et excès

Les travaux sur la nutrition à l'IRD envisagent la recherche d'un état nutritionnel optimal aux différents âges de la vie, contribuant à un bon état de santé et à une meilleure prévention des maladies chroniques non transmissibles liées à l'alimentation (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, hypertension, etc.).

La finalité est donc la prévention des malnutritions au sens large, incluant carences et excès, qui peuvent coexister dans les populations du Sud. La spécificité des recherches est l'analyse des problèmes de santé d'origine nutritionnelle et la proposition de réponses adaptées au contexte particulier des sociétés concernées. L'objectif de ces recherches se réfère d'une part au premier des Objectifs du millénaire pour le développement de l'ONU : « réduire l'extrême pauvreté et la faim », d'autre part à la notion contemporaine de transition épidémiologique - et à celle plus spécifiquement de transition alimentaire et nutritionnelle qui lui est associée - qui vont dominer peu à peu tout le paysage de la nutrition dans le monde, y compris dans les pays pauvres, puisque 80% des décès par maladies chroniques surviennent aujourd'hui dans les pays à moyen ou faible revenu.

NUTRITION PUBLIQUE

Les recherches se focalisent sur les problèmes de santé publique liés à l'alimentation, importants pour le développement des sociétés. Elles sont fédérées par deux principaux objets d'analyse : d'une part, l'étude des facteurs qui influencent ces problèmes au niveau des populations; d'autre part, l'étude des réponses et des conditions qui permettraient de les améliorer.

Concrètement, les recherches se concentrent sur l'épidémiologie de l'insécurité alimentaire (Sahel), la prévention des carences en micronutriments chez les populations à risque (tous pays), et sur la transition alimentaire et nutritionnelle et l'épidémiologie des maladies chroniques associées (sociétés émergentes).

NUTRITION ET ALIMENTS

L'IRD vise également à étudier les conditions d'élaboration de la qualité nutritionnelle d'aliments destinés à assurer la couverture des besoins de groupes à risques, jeunes enfants, femmes enceintes et allaitantes, dans le contexte des sociétés du Sud.

Considérant que l'état nutritionnel de ces groupes dépend aussi de la qualité sanitaire de ces aliments, elles étudient également des voies permettant d'obtenir la meilleure qualité sanitaire possible, dans des conditions d'hygiène difficiles où la qualité de l'eau, des matières premières et des ingrédients est rarement contrôlée et maîtrisée.

L'équipe de recherche NUTRIPASS :

Prévention des malnutritions et des pathologies associées
www.nutripass.ird.fr

Le dossier « Suds en ligne » :
La nutrition, un défi pour la planète



Une valorisation de la recherche « socialement responsable »

Dans le cadre de ses missions de valorisation de la recherche, l'IRD œuvre au partage des savoirs, à la diffusion des connaissances et à la promotion des résultats de recherche et des technologies développées par l'Institut, pour le développement, l'appui aux communautés scientifiques du Sud, et la promotion des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud.

Le Département Expertise et Valorisation (DEV) organise le transfert des technologies et des savoir-faire de l'Institut et de ses partenaires scientifiques du Sud. Il mobilise les compétences des chercheurs de l'IRD et réalise la valorisation des résultats de la recherche auprès des acteurs socio-économiques du Nord et du Sud.

Le DEV anime, accompagne, met en œuvre et gère pour l'IRD et ses partenaires les activités: d'expertise collégiale, de consultance, de propriété intellectuelle et transfert de technologies, de maturation de projets innovants, de partenariats industriels et création d'entreprises.

UNE VALORISATION « SOCIALEMENT RESPONSABLE » DE SES RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'IRD veille tout particulièrement à respecter des règles éthiques et de déontologie exigeantes dans la mise en place de ses partenariats au Sud. Cette stratégie se décline par des approches et des actions spécifiques :

- 50% de ses brevets sont déposés en copropriété avec ses partenaires du Sud,
- Partager équitablement les revenus générés par les brevets détenus en copropriété,
- Aider au développement des capacités : l'institut forme et accompagne ses partenaires pour développer et professionnaliser leurs activités de valorisation de leur recherche,
- Veiller au « respect d'une bio-équité » en favorisant une exploitation des substances naturelles au profit des populations du Sud,
- Favoriser le transfert de technologies au Sud pour un développement économique et la création d'emplois par la création d'entreprises, le partenariat de recherche, la consultance, attribution prioritaire de licence d'exploitation de brevets,
- Concevoir des projets en concertation étroite avec ses partenaires.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Riche d'un portefeuille de brevets, de logiciels et de savoir-faire pluridisciplinaires issus de ses travaux de recherche réalisés en collaboration avec ses partenaires du Sud, l'IRD offre de nombreuses opportunités à travers l'acquisition de licences sur des technologies adaptées à ces territoires dans des secteurs d'activité très diversifiés, tels que l'agroalimentaire, l'environnement, les ressources marines, la nutrition, la santé, les applications numériques, ou encore l'instrumentation. Le dépôt de brevet est une part importante de la stratégie de l'Institut et contribue à remplir sa mission d'organisme public engagé avec et pour le Sud.

Fondement du cercle vertueux de l'innovation, le dépôt de brevets est un moyen pour l'IRD de protéger les inventions de ses chercheurs et de garantir la qualité des produits développés industriellement, mais aussi de privilégier et de protéger ses partenaires du Sud dans le cas de cession de licences d'exploitation à des tiers.

A ce jour, l'Institut possède une centaine de brevets. En choisissant attentivement le partenaire industriel à qui sera accordée une licence sur un brevet, l'Institut peut promouvoir l'exploitation de ses inventions dans le but de favoriser le développement économique et social de ses partenaires du Sud.

DES SOLUTIONS CONCRETES POUR LES POPULATIONS DU SUD

En 2009, 50% du portefeuille de brevet était codétenu avec des partenaires du Sud (universités ou organismes de recherche). Organisme de recherche public, l'IRD réinvestit l'intégralité de ses revenus générés par des licences d'exploitation de brevets, dans ses activités de recherche pour le développement des solutions et des produits de demain.

A titre d'exemple, l'Institut peut se prévaloir aujourd'hui d'avoir contribué à la mise au point du Plumpy'nut et de ses produits dérivés, mais également des moustiquaires imprégnées d'insecticides ou répulsifs pour lutter contre la malaria, de logiciels en hydrologie, de solutions contre la leishmaniose, de technologies pour la décontamination des sols par les métaux lourds, de nouvelles sources de protéines pour nourrir les poissons de l'aquaculture....



Nutriset, l'autonomie nutritionnelle pour tous

LE FLEAU DE LA MALNUTRITION

Près d'un milliard de personnes dans le monde souffrent de la faim, selon le calcul de la FAO, soit environ un habitant des pays en développement sur six.

La malnutrition infantile y fait des ravages, avec 68 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë (caractérisée par un poids insuffisant par rapport à la taille), dont 26 millions sous sa forme la plus sévère, stade où le risque de mortalité est le plus élevé.

La malnutrition chronique (caractérisée par une taille insuffisante par rapport à l'âge) concerne, elle, 195 millions d'enfants de moins de 5 ans. Elle provoque des retards dans la croissance et le développement cognitif de ces jeunes enfants, limitant de façon irréversible leur potentiel futur une fois devenus adultes.

Plus largement, une alimentation trop pauvre en vitamines et minéraux essentiels, se traduit aussi par des carences spécifiques – vitamine A, fer, iode, zinc, etc. – chez certains groupes spécifiques comme les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes malades (notamment VIH/sida et tuberculose). Cette « faim cachée » atténue leurs défenses immunitaires, engendre des petits poids de naissance (< 2,5 kilos) et freine le développement socio-économique des individus et des Etats, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la malnutrition.

NUTRISET : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE SOLUTIONS DURABLES

Depuis sa création en 1986, Nutriset s'est fixé pour mandat de concevoir des solutions nutritionnelles pour le traitement et la prévention de la malnutrition, et de mettre en place des systèmes de production et de distribution pérennes contribuant à améliorer l'autonomie nutritionnelle des populations affectées par le fléau de la sous-nutrition.

Entreprise engagée, Nutriset a fait le choix de ne travailler qu'avec les acteurs humanitaires au bénéfice des populations les plus défavorisées.

L'investissement de Nutriset en matière de recherche a permis l'émergence d'une nouvelle génération de produits ayant contribué, de l'avis de tous, à révolutionner la lutte contre la malnutrition : Plumpy'nut[®], pour la malnutrition aiguë sévère, mais aussi toute une gamme de pâtes nutritives prêtes à l'emploi pour le traitement précoce et la prévention des différentes formes de malnutrition (Supplementary Plumpy[®], Plumpy'doz[®], Nutributter[®], etc.).

DES INITIATIVES POUR LES POPULATIONS A BAS REVENUS

L'ambition de Nutriset ne s'arrête pas à la recherche de solutions nutritionnelles performantes. Entreprise responsable, Nutriset se bat pour rendre ses produits disponibles et accessibles par des moyens durables, qui contribuent à l'autonomie nutritionnelle et au développement économique des pays touchés par la malnutrition.

Cet objectif est décliné à travers un projet transversal d'entreprise dénommé ACCESS, qui recouvre tous les aspects de la stratégie de Nutriset : R&D, gestion des propriétés intellectuelles, soutien à la production locale dans les pays en développement, projets de marketing social, innovation en matière de distribution et de promotion, etc. Fidèle à ses engagements initiaux, Nutriset contribue chaque jour à améliorer l'autonomie nutritionnelle dans les pays du Sud.



Innovation et savoir-faire au cœur d'un projet d'entreprise

NUTRISET, UNE TRADITION D'INNOVATION

Depuis sa création, la recherche de solutions nutritionnelles efficaces est au cœur de la démarche de Nutriset. Chaque année en moyenne, 6 % du chiffre d'affaires est dédié à cette priorité et le département R&D représente 10 % de l'effectif total.

En 1993, Nutriset est la première entreprise à produire industriellement des laits de renutrition prêts à diluer, le F-100 et le F-75, destinés au traitement de la malnutrition aiguë sévère.

En 1996, Nutriset et l'IRD innovent en mettant au point un nouveau procédé technologique dont Plumpy'nut® sera issu. D'une valeur nutritionnelle similaire au lait F-100 sous forme de pâte, Plumpy'nut, premier aliment thérapeutique prêt à l'emploi (ATPE ou RUTF, pour Ready to Use Therapeutic Food a changé irréversiblement les pratiques de prise en charge, permettant d'augmenter simultanément le nombre d'enfants soignés et le taux de guérison.

Depuis 2007, les RUTF sont recommandés par une déclaration conjointe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre de la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë sévère (CMAM).

Les travaux de Nutriset ont également permis de développer une gamme de produits nutritionnels prêts à l'emploi pour soigner et prévenir les différentes formes de malnutrition (aiguë ou chronique) : Supplementary Plumpy®, Plumpy'doz®, Plumpy'Soy®, Nutributter®, Grandibien®, QBMix®.

Ces produits appelés RUSF (Ready-to-Use Supplementary Food) ou LNS (Lipid-based Nutrient Supplements) compensent les carences en énergie, macro ou micronutriments des régimes alimentaires traditionnels, ciblant des groupes vulnérables spécifiques (jeunes enfants, femmes enceintes ou allaitantes, personnes malades, etc.).

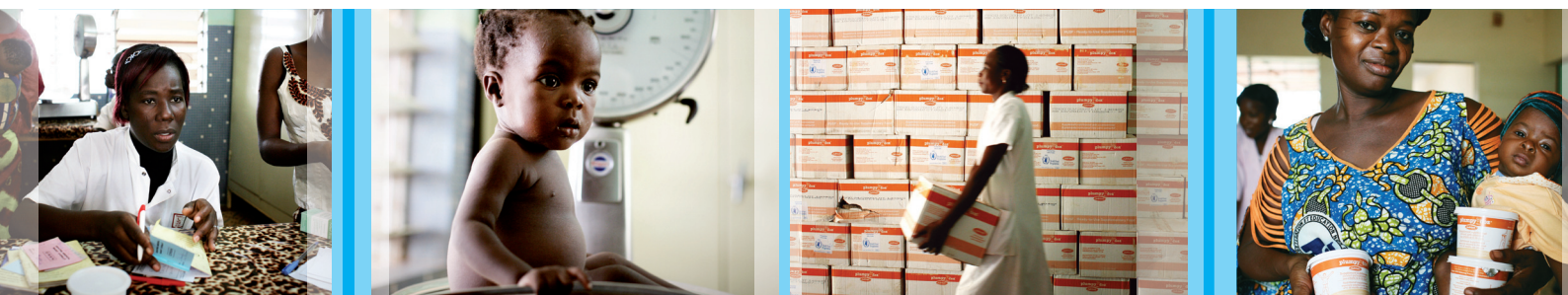
Actuellement l'entreprise collabore à plus de 60 projets de recherche dans le monde, conduits par des partenaires universitaires ou opérationnels.

UN SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL

Entreprise agroalimentaire fidèle à son mandat Nutriset a construit une organisation d'entreprise originale au service de l'action humanitaire. Cette spécificité apporte souplesse, disponibilité et réactivité.

Dans un contexte d'évolution croissante d'utilisation des RUTF et RUSF, Nutriset montre sa capacité à adapter son outil industriel à la demande. Passée de 2 400 tonnes/an en 2004 à 35 000 tonnes/an en 2010, la capacité de production du site de Normandie reste toujours amplement supérieure aux quantités effectivement distribuées (13 500 tonnes en 2009) sur le terrain.

Les crises humanitaires étant par nature la plupart du temps imprévisibles, l'absence de visibilité sur le volume des besoins en produits est une caractéristique majeure prise en compte par l'entreprise. Nutriset a toujours su engager les investissements nécessaires pour anticiper et se doter des moyens de satisfaire ses partenaires humanitaires. L'amélioration continue des procédés industriels, et du système qualité sont d'autres exemples de cette organisation d'entreprise. Le partage de ses savoir-faire avec l'ensemble des partenaires du réseau PlumpyField est l'aboutissement de cette dynamique.



PlumpyField : un réseau pour l'autonomie nutritionnelle



PRODUIRE AU PLUS PRES DES BESOINS

Dès la mise au point de Plumpy'nut® en 1996, la possibilité de fabriquer ce produit localement fait partie des motivations des inventeurs. Après des premières expériences encore artisanales (Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Malawi ou encore Soudan), Nutriset formalise sa démarche de partage de technologie en 2005 par la création du réseau Plumpy'nut® in the Field, depuis rebaptisé PlumpyField.

Le réseau PlumpyField regroupe des partenaires agroalimentaires (entreprises ou ONG), fédérés par une charte et œuvrant autour d'un projet commun : améliorer l'accès des populations vulnérables à des solutions nutritionnelles efficaces répondant aux normes de qualité internationales en les fabriquant au plus près de ceux qui en ont besoin.

PlumpyField compte aujourd'hui 11 membres dans les pays du Sud, et une organisation à but non lucratif basée aux Etats-Unis.

UN RESEAU EN PLEINE EXPANSION

En 2009, sur les 14 000 tonnes de Plumpy'nut® utilisées dans le monde, près de 4 000 tonnes ont été fabriquées par les membres du réseau. En 2010, la production cumulée du réseau devrait dépasser 8 000 tonnes, représentant 33 % du total des quantités de Plumpy'nut produites.

2010 est marquée également par le démarrage de productions de RUSF par le réseau avec des produits comme Nutributter, Plumpy'doz® et SupplementaryPlumpy®

Notre objectif d'ici 2014 est de porter les capacités de production du réseau PlumpyField à près de 45 000 tonnes, soit plus de la moitié des capacités mondiales. Ceci passera par le soutien du développement des membres existants et par l'accueil de nouveaux partenaires dans de nouvelles zones géographiques.



Niger



RD Congo



Malawi et Sierra Leone



Ethiopie



Tanzanie



Rép. Dominicaine



Inde



Madagascar



Mozambique



Etats-Unis



De la nécessité d'innover dans de nouveaux systèmes de distribution

26 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère, 195 millions présentent un retard de croissance dû à des carences nutritionnelles chroniques, près d'un milliard d'hommes sont touchés par la sous-nutrition : face à l'ampleur des besoins, Nutriset revendique la notion d'Autonomie nutritionnelle pour aider les pays à sortir de leur dépendance dans la gestion des problématiques nutritionnelles.

Le périmètre de réflexion de Nutriset se déploie autour de deux notions : l'accès et la disponibilité.

Le tissage d'un réseau industriel à travers le réseau PlumpyField est un premier outil, l'étude de systèmes de distributions innovants à la rencontre des populations les plus touchées en est le second volet.

DISTRIBUTION : DES CIRCUITS HUMANITAIRES... AU « BAS DE LA PYRAMIDE »

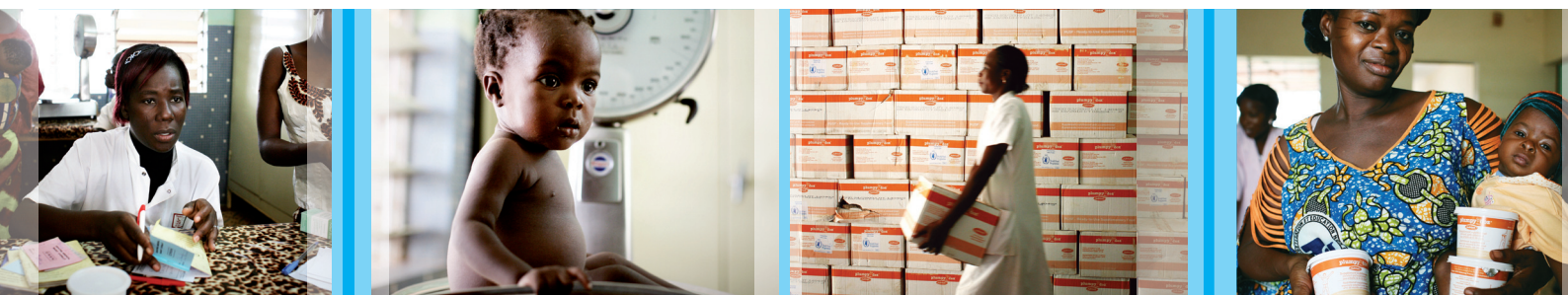
En termes d'approche nutritionnelle, le fait marquant de ces toutes dernières années a été la mise en évidence de l'impact de la prévention sur le coût et l'efficacité en matière de santé publique. Dans le contexte de l'aide humanitaire, le développement par Nutriset de compléments nutritionnels a permis le développement de programmes d'intervention de prévention en amont des crises.

« Prévenir vaut mieux que guérir » : cet adage populaire - et semble-t-il évident - est pourtant difficilement applicable en dehors des interventions des humanitaires dans des contextes où les populations les plus concernées ont un pouvoir d'achat inférieur à 1,5 USD / jour et sont difficiles à atteindre.

Depuis quelques années, Nutriset explore différentes pistes à travers des projets transversaux de l'entreprise, sous l'appellation « ACCESS ». Ces pistes croisent notamment le ciblage et la consommation (identification des besoins et des comportements, adaptation des messages pour une meilleure compréhension des populations), l'accès et la

disponibilité (adaptation du coût/efficacité des produits par rapport au pouvoir d'achat et des attentes, études de systèmes de subventions, introduction de techniques de marketing social, étude de systèmes de distribution innovants via des circuits existants ou décentralisés, etc.).

De nombreuses études ont été menées ou sont en cours (Djibouti, Algérie, Niger, Inde, Niger, Madagascar, Burkina Faso, Bolivie, etc.), conduits seul ou avec des partenaires plutôt éclectiques :



Trois questions à Michel Lescanne Président et fondateur de Nutriset

On dit souvent de Nutriset qu'elle est une entreprise atypique. En quoi l'est-elle ?

Nutriset a fait le choix, dès sa fondation en 1986, de centrer exclusivement son activité sur la conception, le développement, la fabrication de produits nutritionnels en direction de l'action humanitaire. Les seuls partenaires de l'entreprise sont les agences des Nations unies, les ONG ou les institutions liées à la santé dans les pays du Sud. Cela suppose, en ligne avec ce mandat que nous nous sommes donné, un modèle socio-économique original à finalité humaniste.

C'est ainsi que, tout en étant une entreprise dont la contrainte est celle de toute entreprise (réaliser un chiffre d'affaires, rémunérer ses salariés et dégager un bénéfice assurant son développement de façon durable), Nutriset a développé une politique d'investissements largement tournée vers la recherche humanitaire, le soutien au développement des pays du Sud, notamment à travers son réseau PlumpyField, et l'appui à l'autonomie nutritionnelle pour tous.

Notre collaboration avec l'Institut de recherche pour le Développement s'inscrit dans ce cadre.

Sur quoi repose cette collaboration ?

Plumpy'nut est le fruit d'un travail commun entre l'équipe de Nutriset et le Dr André Briend, nutritionniste attaché à l'IRD.

Dès sa création, Nutriset a souhaité ouvrir des passerelles entre les humanitaires de terrain, les scientifiques et l'univers de l'industrie agroalimentaire. Lorsqu'en 1996 nous avons mis au point conjointement Plumpy'nut, nous avons montré qu'un organisme de recherche public et une entreprise privée pouvaient mettre en commun leurs efforts et déboucher sur une réussite.

Cela ne va pas toujours de soi, malheureusement. Mais pour Nutriset, c'est une évidence. Nous avons actuellement plus de 60 partenariats

internationaux dans le cadre de nos recherches, avec des universités, des centres de recherche ou des organisations de terrain.

Nutriset développe désormais le concept d'autonomie nutritionnelle pour tous. De quoi s'agit-il ?

En élargissant sa gamme de produits, Nutriset a fait le constat qu'au-delà du traitement de la malnutrition aiguë, nous pouvions désormais prendre en compte les besoins nutritionnels de toutes les populations. Et cette démarche dépasse l'accès aux produits puisqu'elle s'accompagne d'une véritable action sociale pour identifier ces populations et leurs besoins, leur fournir des éléments nutritionnels adaptés en accompagnant cet accès de politiques sanitaires et sociales pertinentes. Nutriset va beaucoup s'investir dans ce domaine, avec ses partenaires du réseau PlumpyField notamment.



Trois questions à Michel Laurent Président de l'IRD

Est-ce que vos recherches pour prévenir la malnutrition se poursuivent ?

Les tensions sur les prix agricoles, la concurrence des plantes agroénergétiques ou les acquisitions de terres agricoles des pays les plus pauvres sont autant de phénomènes récents qui, couplés à une croissance démographique soutenue, ont replacé l'insécurité alimentaire, en particulier en Afrique, au cœur du débat tandis que les perspectives alimentaires mondiales semblent se dégrader. Pour répondre à ces enjeux, les équipes de l'IRD inscrivent leurs recherches dans une perspective d'amélioration du rendement des terres cultivées tout en maintenant la fertilité des sols. Dans cette optique, une meilleure connaissance scientifique en biologie et physiologie végétale permet d'accélérer la sélection variétale et d'identifier les plantes les plus adaptées aux climats et aux sols. Des projets innovants de lutte contre les déprédateurs de cultures complètent ces efforts. L'élimination de la faim, de la malnutrition quantitative et qualitative, alliée à une gestion durable des ressources naturelles est un enjeu multidisciplinaire de développement pour le Sud. Les équipes de l'IRD et leurs partenaires identifient donc les populations les plus vulnérables et ciblent les périodes d'intervention des différents acteurs comme les ONG ou les pouvoirs publics. La mise en place de politiques gouvernementales appropriées en matière de sécurité alimentaire est en effet devenue essentielle.

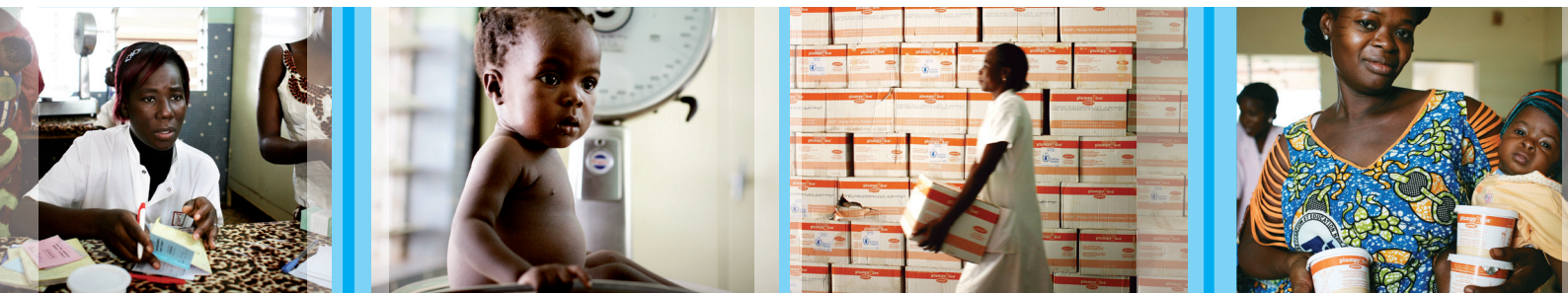
L'IRD est aujourd'hui présent et acteur au Sud. Comment l'IRD contribue-t-il au développement des pays du Sud ?

C'est tout d'abord une des missions confiées à l'Institut. En aval de sa recherche, l'IRD met en place une stratégie qui favorise le développement économique des pays du Sud et de leurs entreprises, TPE, PME et autres. Notre politique de valorisation de la recherche se veut « socia-

lement responsable ». Nous favorisons, en effet, toutes les formes de partenariat pour réussir nos transferts de technologie ou de savoir faire, les acteurs économiques du Sud étant nos interlocuteurs prioritaires et privilégiés. Nous accompagnons le développement des capacités et des compétences en formant et contribuant à la professionnalisation de certaines filières telles que les acteurs de l'innovation. Chaque année, l'IRD investit plusieurs millions d'euros au Sud pour le financement de bourses doctorales (160 en cours), le développement de jeunes équipes de recherche (25 JEA pour un soutien moyen de 60 k euros), 2 270 heures de cours dispensés en 2009 par nos chercheurs, etc.

En quoi protéger vos découvertes par une politique de brevet est importante pour l'IRD et ses partenaires au Sud ?

Le dépôt de brevets est un moyen pour l'IRD de protéger les inventions, celles de ses chercheurs et de ses partenaires le cas échéant, et de garantir la qualité des produits développés industriellement. Il s'agira aussi de privilégier et protéger les acteurs économiques du Sud dans le cas de concession de licences d'exploitation. A ce jour, l'IRD possède environ une centaine de brevets. En choisissant attentivement le partenaire industriel à qui sera accordée une licence sur un brevet IRD, l'Institut peut promouvoir l'exploitation de ses inventions dans le but de favoriser le développement économique et social et portant la création d'emplois dans les pays du Sud. D'une façon plus générale notre démarche vise à mobiliser les partenaires académiques du Sud sur des axes stratégiques où la valorisation est en bonne place. Notre fonction d'Agence, Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD), sera mobilisée pour engager ses membres (Cirad, CNRS, CPU, Inserm, Institut Pasteur, IRD) sur ces grands enjeux de développement au Sud.





©IRD / Octobre 2010

Conception et réalisation : Philippe Chanard / Laurent Corsini
Délégation à l'information et à la communication

Le brevet couvrant Plumpy'nut® désormais accessible sur Internet